

**LA TERMINOLOGIE: QUELQUES REPÈRES DANS LA FORMATION  
D'UNE DISCIPLINE / TERMINOLOGY : A FEW LANDMARKS IN  
THE FORMATION OF A DISCIPLINE / TERMINOLOGIA: CÂTEVA  
REPERE ÎN FORMAREA UNEI DISCIPLINE<sup>1</sup>**

**Abstract:** *This article aims at retracing the evolution of terminology and at delimiting the domain from other disciplines which it was associated with during its existence. Other aspects such as the word-term opposition or the monosemic and univocal character of terminological units will be dealt with in order to understand the sheer complexity of the most important theoretical issues in the field of terminology.*

**Key words:** *terminology, lexicology, monosemy, word, term.*

**Résumé:** *Cet article se propose de retracer l'évolution de la terminologie et de délimiter le domaine d'autres disciplines auxquelles il a été associé le long de son existence. D'autres aspects tels que l'opposition mot-terme ou le caractère monosémique et univoque des unités terminologiques seront également abordés afin de comprendre la complexité des problèmes théoriques que la terminologie se pose.*

**Mots-clés:** *terminologie, lexicologie, monosémie, mot, terme.*

Considérée tantôt comme science tantôt comme discipline, la terminologie essaie depuis quelques décennies de se frayer son propre chemin parmi les sciences du langage. Faisant partie d'une étude plus large sur des aspects sémantiques de la langue technique, cette étude se propose de retracer les principaux moments dans l'évolution la terminologie afin de mieux cerner sa spécificité et de mieux comprendre les problèmes théoriques auxquels elle se confronte. Pour qu'une discipline soit autonome, elle doit avoir un objet d'étude bien identifié, sa propre méthodologie et des objectifs définis et différents des objectifs d'autres disciplines. Nous allons donc suivre la terminologie dans son parcours afin de voir comment cette discipline a réussi à se définir au contact d'autres disciplines auxquelles elle emprunte des concepts, des méthodes ou des techniques d'investigation.

**Petit aperçu historique**

Il est difficile de fixer de manière précise le moment de l'apparition de la terminologie. On peut dire qu'elle existe depuis toujours car l'homme a toujours ressenti le besoin de dénommer la réalité et de faire la distinction entre les éléments qui la composait. Au XVIII<sup>e</sup> siècle apparaissent les premiers travaux de classification des êtres vivants en botanique et en zoologie. Des entreprises pareilles sont constatées en chimie, Lavoisier et Berthollet faisant des classifications binaires. Cette méthode est appliquée le long des siècles suivants à la science et à la technique.

La terminologie a néanmoins vu le jour en tant que discipline d'étude dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Les premiers travaux importants sont menés par E. Wüster. Selon l'ingénieur autrichien, le rôle du terminologue était d'élaborer des dictionnaires

---

<sup>1</sup> Elena-Cristina Ilinca, Université de Pitești, Roumanie, par\_cristina@yahoo.com.

spécialisés, celui-ci devant être un spécialiste du domaine. La théorie avancée par Wüster, appelée par ses disciples la *Théorie Générale de la Terminologie* (TGT), a eu comme point de départ la création d'un *Dictionnaire de la machine-outil*. Il a adopté une démarche onomasiologique, les connaissances du domaine menant à la création des termes: chaque terme dénomme un concept et chaque concept ne peut être dénommé que par un terme. Le lexique technique se caractérise par monosémie et univocité, les termes n'ayant pas de valeur contextuelle ou pragmatique.

Énumérons les principaux principes avancés par la *Théorie Générale de la Terminologie*:

- pour réaliser le *Dictionnaire de la machine-outil* Wüster a pris comme point de départ ses connaissances du domaine qui lui ont permis d'obtenir une structure conceptuelle sur laquelle greffer des dénominations.

- le concept prévaut sur la dénomination, celui-ci étant étroitement lié à la désignation.

- Wüster a toujours voulu délimiter la *Théorie générale de la terminologie* des autres théories linguistiques de l'époque en justifiant cette séparation par le fait que celles-ci ne réussissaient pas à faire la distinction entre les termes et les unités lexicales de la langue générale. Si au début Wüster voit la terminologie comme une branche de la linguistique appliquée<sup>1</sup>, il la considère plus tard comme un domaine d'étude autonome. Ce changement de perspective pourrait être expliqué par le fait que les moyens de la linguistique structurale capables de rendre compte des aspects formels du langage ne suffisent pas pour en investiguer les aspects sémantiques.

- la dénomination linguistique d'un concept par un terme et la dénomination non linguistique se trouvent placées sur le même plan.

- la terminologie doit se donner comme objectif la normalisation des termes pour en faire un moyen efficace de communication professionnelle. Parmi les résultats des démarches dans ce sens on peut mentionner la création du Comité technique 37, organisme qui s'occupe de l'établissement des méthodologies de travail en terminologie et de la représentation des données terminologiques et la création d'un centre de documentation en terminologie INFOTERM dans le cadre de l'UNESCO. (Cabré, 2007: 81).

Les progrès enregistrés dans tous les domaines de l'activité humaine dans la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle entraînent des débats concernant les principes tenus comme acquis en terminologie. L'élargissement du champ d'investigation de la linguistique vers la sémantique et la pragmatique donne naissance à des principes de travail plus généraux. La linguistique de corpus a remis en question l'approche prescriptive et normative de la terminologie. A une approche onomasiologique vient s'opposer la terminologie descriptive qui rejette la dichotomie entre langue générale et langue spécialisée et adopte une approche sémasiologique (Condamines & Rebeyrolle, 1997: 174-184). A cela s'ajoutent les progrès enregistrés dans le domaine des sciences cognitives qui entraînent l'émergence de la linguistique cognitive et plus spécifiquement, de la grammaire cognitive qui se sert des

---

<sup>1</sup> « L'appartenance à la linguistique appliquée, c'est précisément ce qui caractérise dans une large mesure l'étude scientifique générale de la terminologie. Cela rend implicite qu'elle est une branche de la linguistique appliquée. » (Wüster, 1974:68)

moyens de recherche du cognitivisme afin de rendre compte de manière plus affinée du concept spécialisé et des structures conceptuelles. (Cabré, 2007:86).

Les avancées des sciences et de l'épistémologie ont permis l'élargissement du champ de la terminologie vers la socioterminologie. S'inspirant de la sociolinguistique théorique et de la sociolinguistique de terrain, la socioterminologie se propose d'étudier « la circulation des termes en synchronie et en diachronie, ce qui inclut l'analyse et la modélisation des significations et des conceptualisations. Elle possède une dimension sociocritique, comme toute sémantique du discours, dans la mesure où elle relie la production de sens des termes avec les conditions de leur apparition. La circulation des termes est envisagée sous l'angle de la diversité de leurs usages sociaux, ce qui englobe à la fois l'étude des conditions de circulation et d'appropriation des termes, envisagés comme des signes linguistiques, et non comme des étiquettes de concepts.» (Gaudin, 2005:81)

Tout en préservant la dimension sociolinguistique de la terminologie, l'ontoterminologie se fixe comme objectif de replacer le concept et sa dénomination au centre des études dans ce domaine. Dans le cadre de cette approche, l'ontologie est un facteur très important dans la construction du système notionnel et dans l'opérationnalisation de la terminologie. Tout en s'intéressant à la dimension épistémologique de la terminologie dans son appréhension de la réalité, l'ontoterminologie met l'accent sur l'apport fondamental de l'expert, de l'ingénieur. « Ainsi, les représentations formelles de l'ontologie permettent de « sortir » de la langue naturelle et de garantir certaines propriétés comme la cohérence, le partage et parfois le consensus. Et ses représentations computationnelles autorisent une opérationnalisation des terminologies – les modèles calculables par ordinateur jouent pour la terminologie un rôle similaire à celui qu'a pu jouer et que joue la logique pour le langage en définissant un cadre de vérifiabilité des propositions théoriques. » (Roche, 2007:8). Il est intéressant à remarquer que la revisite de certains aspects qui tiennent à la dimension conceptuelle de la terminologie a fait l'objet de la révision de certaines normes ISO (704, 860, 1087, etc.) ces dernières années. Cette tendance ne peut être que normale dans le contexte des avancées enregistrées dans le domaine des applications de traitement de l'information (moteur de recherche sémantiques et multilingues, extraction, classification, catégorisation automatiques, gestion des connaissances, etc.).

Pour M. T. Cabré (2007 : 98) la terminologie constitue un point de rencontre interdisciplinaire<sup>1</sup> des sciences cognitives, de la linguistique ou des sciences du langage et

---

<sup>1</sup> Le caractère interdisciplinaire de la terminologie est aussi souligné par Sager (1993 :22-24) qui donne la définition que l'Association Internationale de Terminologie a faite de cette discipline en 1982: « La terminologie est en rapport avec l'étude et l'usage de systèmes de symboles et de signes linguistiques utilisés pour la communication humaine dans des domaines spécialisés de connaissance et d'autres activités. En premier lieu, c'est une discipline linguistique, interprétant la linguistique dans le sens le plus ample, qui souligne spécialement la sémantique (système de signifiés et de concepts) et la pragmatique. Elle est interdisciplinaire puisqu'elle prend des concepts et des méthodes de la sémiotique, l'épistémologie, le classement, etc. Elle est étroitement liée aux champs thématiques où le lexique est décrit et sert d'aide en ce qui concerne l'ordre et l'utilisation des désignations. Bien que dans le passé la terminologie a été rattachée surtout aux aspects lexicaux des langages spécialisés, sa portée atteint la syntaxe et la phonologie. Par rapport à son application, la terminologie est en rapport avec la lexicographie et utilise les techniques de la science de l'information et de l'informatique. »

des sciences de la communication. Ce carrefour comporte trois dimensions: une dimension théorique, une dimension descriptive et une dimension appliquée. Considérée du point de vue d'une discipline technico-scientifique, la terminologie est le réflexe formel de son organisation conceptuelle (Cabré, 1992 :72). Elle a ainsi comme objectif la dénomination des objets créés dans les domaines qui utilisent la langue spécialisée.

Quelques postulats de la théorie wüsterienne sont ainsi mis en question: le caractère monosémique des termes, le caractère fixe du concept, la primauté du concept face à la désignation, le caractère universel de la structure des notions.

Outre les facteurs linguistiques, un facteur qui a joué et joue encore un rôle essentiel dans le développement de la terminologie constitue l'utilisation des moyens informatiques. Le traitement automatique de la langue a des conséquences d'ordre pratique telles que la reconsidération de la procédure de travail dans le cas de la constitution des glossaires terminologiques : la constitution et le travail en corpus, l'extraction des termes, leur description sémantique, leur inclusion dans des bases terminologiques.

#### **Délimitation du domaine**

Le long de son existence, la terminologie a entretenu des rapports très serrés avec d'autres disciplines auxquelles elle a emprunté des méthodes et des outils d'investigation. La terminologie est considérée soit comme un sous-domaine de la lexicologie, soit comme une étude des systèmes de désignation dans des domaines spécialisés soit comme une branche de la linguistique appliquée ou des sciences du langage. Comme nous avons pu voir ci-dessus, au début, Wüster lui-même a vu la terminologie comme une branche de la linguistique pour la délimiter enfin d'autres champs de recherche. Cela veut dire que le domaine en soi a subi des changements de perspective, des changements qui tiennent aux aspects théoriques, à la méthodologie de recherche et aux outils employés pour trouver son autonomie en tant que discipline d'étude. En ce qui suit, nous allons essayer de voir quels sont les points où la terminologie converge avec d'autres disciplines ou sciences ainsi que les points divergents entre ces champs de recherche afin d'identifier son objet d'étude, ses méthodes de recherche et ses produits.

Prenons, par exemple, la définition de Daniel Gouadec qui affirme: «La terminologie considérée comme science ou discipline est une variante de la lexicologie (ou étude du lexique) à laquelle elle emprunte ses méthodes et ses analyses pour les appliquer à un objet constitué par l'ensemble des terminologies. » (1990 : 14). L'opinion selon laquelle la terminologie n'est qu'une branche ou une variante de la lexicologie a suscité beaucoup de débats parmi les linguistes. Il existe cependant de nombreux aspects théoriques et pratiques qui font la distinction entre les deux domaines.

De manière générale, la lexicologie étudie les mots d'une langue (le lexique) et les dictionnaires qui les enregistrent. La lexicologie théorique vise la construction « d'un modèle de composantes lexiques de la grammaire prévoyant des mécanismes systématiques et adéquats pour la cohérence entre ce modèle et d'autres composantes grammaticales. Le but ultime de ce processus est la création des conditions d'uniformisation dans la formation de nouvelles unités lexicales en accord avec les principes structuraux systématiques.» (Faulstich, 1996 : 239). La lexicographie constitue le versant pratique de la lexicologie est consisté à

recenser, classer, définir et illustrer les mots pour rendre compte de leur signification dans une langue.

On peut dire de façon générale que la terminologie se donne comme objet d'étude les vocabulaires de spécialité que l'on peut identifier dans tous les domaines mais qui peuvent figurer dans la langue générale aussi. Son penchant pratique, la terminographie s'occupe de l'acquisition, de la description et de la gestion des termes. On peut énumérer parmi ses produits finis les dictionnaires spécialisés, les répertoires ou les banques terminologiques.

Il existe pourtant des opinions divergentes sur l'objet central de la terminologie. Pour certains, la terminologie se donne comme objet central le concept en tant qu'unité universelle qui prévaut sur le terme, celui-ci n'étant qu'une étiquette ; pour d'autres, la terminologie pose au centre de ses intérêts le terme envisagé comme unité dotée à la fois d'un contenu et d'une forme. Afin de concilier les deux perspectives, la *Théorie communicative de la communication* propose de considérer l'objet de la terminologie comme une entité polyédrique, cela veut dire que l'on peut y accéder en empruntant des voies diverses (linguistique, cognitive ou communicationnelle) (Cabré, 2007:100).

Au niveau du processus méthodologique, on admet généralement que la lexicologie emprunte une démarche sémasiologique alors que la terminologie utilise une méthode de travail de nature onomasiologique, celle-ci ayant comme objectif « établir les dénominations standardisées à partir d'une notion délimitée auparavant, le processus de travail part donc d'une prémisse – le consensus sur une notion uniformément perçue- pour toute de suite-chercher à établir une dénomination de référence pour chaque langue et, si c'est possible, une seule dénomination » (Cabré, 2000a:25). A la lumière des progrès enregistrés dernièrement dans les sciences humaines sociales, cette perspective peut être vue comme réductrice, la démarche de travail de la terminologie se devant de prendre aussi en considération des facteurs de nature psychologique, sociale ou culturelle.

La distinction mot-terme a suscité de nombreux débats parmi les tenants des diverses théories de la terminologie et non seulement. Pour la *Théorie Générale de la Terminologie*, la distinction mot-terme était l'un des principaux principes, le mot relevant de l'environnement linguistique et le terme de celui pragmatique.

Pour Kocourek, le terme est « une unité lexicale définie dans les textes de spécialité. L'ensemble des termes s'appelle la terminologie [...] Les termes sont [...] des unités lexicales dont le sens est *défini* par les spécialistes dans les textes de spécialité. » (1982: 77).

A partir d'une même unité abstraite unique, l'unité lexicale, on identifie deux éléments : le lexème et le terme. Au niveau épistémologique, le lexème est une unité de la langue générale alors que le terme est une unité de la langue spécialisée : « Au lexème revient le statut d'unité virtuelle qui se concrétise dans l'emploi commun que les usagers font de la langue et qui, organisé systématiquement, structure les modèles lexicaux ; de son côté, le terme est l'unité réelle de(s) la (les) langues(s) de spécialité, dont l'ensemble systématique forme une structure terminologique qui doit correspondre au système conceptuel d'une spécialité. Cette correspondance s'exerce par le moyen de relations taxinomiques ou formelles et/ou sémantiques entre concept, terme et rapport, motivée dans la production textuelle. De cette manière, la nature épistémologique du lexème et celle du terme se fondent justement pour atteindre ces objectifs » (Faulstich, 1996 : 239).

Il faut ajouter que le mot apparaît de façon arbitraire et des changements peuvent intervenir quant à son compréhension alors que le terme est créé de façon délibérée et spécifique afin de répondre à un besoin de désignation dans un domaine spécialisé.

Pierre Lerat (1995) nous rappelle que les termes font partie de la langue naturelle mais qu'ils peuvent véhiculer des connaissances spécialisées. En outre, le vocabulaire technique est formé non seulement des mots proprement techniques mais aussi des mots appartenant à la langue générale et des mots appartenant au vocabulaire général d'orientation scientifique (Phal, 1971).

A propos du dictionnaire de langue, Alain Rey et Simone Delesalle opposent les termes *analyse (lexicographique) du signe et description (terminologique) de notion* pour souligner le double statut, à la fois terme et signe, des mêmes unités linguistiques: « L'étude des terminologies (dite « terminologie » par une ambiguïté regrettable) pose d'autres problèmes et doit être théoriquement distinguée du traitement lexicographique des vocabulaires spéciaux (conceptualisés ou non) : la première ne concerne que des noms (logiques), est onomasiologique (du « nommable » au nom) ; la seconde traite de la même manière tous les signes-mots, est sémasiologique (du signe au signifié, aux sémèmes, au concept – ou notion, ou noème -, aux classes d'objets). La terminologie ne concerne que la dénomination des objets de connaissance réunis en classes, c'est-à-dire *définissables* (ce qui les rend conceptualisables) ; son analyse est interlinguistique, alors que celle du dictionnaire est intralinguistique. Ces approches complémentaires portant sur le même objet empirique (le « mot thématique » dans un domaine, est ou peut être un terme), il est normal qu'on tende à les confondre. Mais la différence entre définition de signe en fonction (lexicographique) et description de notion (de concept) concernant la même unité n'est pas forcément perceptible. Pourtant, des oppositions peuvent se refléter dans l'acceptabilité linguistique et la valeur de vérité d'un emploi » (1979:23).

Au niveau des règles de la formation, les termes utilisent des structures différentes que les mots, en termes de fréquence d'usage. Les normes ISO prescrivent des règles de formation de dénominations standardisées. Il faut rappeler pourtant le fait que pour créer un terme, l'inventeur se sert de la lexicologie, de la morphologie, de la sémantique et des composantes lexiques et grammaticales. La terminologie s'intéresse à la formation des termes seulement en synchronie, l'aspect diachronique ne présentant pas beaucoup d'intérêt.

En analysant les similitudes entre les mots et les termes, Maria Teresa Cabré (2000a : 21) essaie de démontrer que l'on peut traiter les deux unités à partir d'un même modèle linguistique, sans qu'il soit nécessaire d'affirmer qu'elles sont des unités distinctes. On parle ainsi d'une même unité abstraite qui se manifeste au niveau du discours à travers des unités superficielles de caractère différent. Un autre aspect est ainsi mis en question, le caractère monosémique du terme.

Il faut rappeler que l'approche traditionnelle de la sémantique des langues de spécialité est une approche catégorielle qui se caractérise par un classement binaire des unités linguistiques (mot-terme). Au niveau sémantique, cette approche oppose le caractère monosémique au caractère polysémique des termes. Dans cette perspective traditionnelle, les langues de spécialité se caractérisent par monosémie et univocité des termes. Nous évoquons ici les travaux de L. Guilbert qui a essayé de limiter la propriété en question à la fonction référentielle du terme, désignant ou dénotant de façon exclusive tel phénomène, processus ou

appareil<sup>1</sup>. Peytard (1984) voit la notion de *monosémisation* comme une tendance des discours spécialisés en général. Kocourek (1982) considère que la valeur sémantique des termes est déterminée par leur définition explicite dans les discours spécialisés. On commence ainsi à remarquer que le sémantisme des termes dépend du type du discours en question.

Selon les approches descriptivistes de la terminologie, la terminologie s'est fondée au début sur une description des idéaux que sur une description des faits réels: la monosémie, l'exactitude des termes, le terme en tant qu'étiquette de la chose désignée, une langue plutôt fabriquée et contrôlée pour modeler le monde (Béjoint & Thoiron, 2000 : 6).

Le caractère monosémique et univoque des langues de spécialité a été remis en question par la théorie communicative de la terminologie (Cabré, 2000b) par la socioterminologie (Gaudin, 1993) et par la terminologie cognitive (Temmerman, 2000). Le modèle sociocognitif envisage l'unité terminologique comme « unité de compréhension », assujettie à des conceptualisations multiples.

Compte tenant de la diversité de réalisations discursives d'une même unité linguistique, il est en effet difficile d'affirmer que les mots sont polysémiques et que les termes sont monosémiques. Si l'on analyse les explications données dans les dictionnaires spécialisés d'une même unité formelle reflétant des notions différentes en fonction du domaine qui l'utilise, on peut remarquer qu'il existe des similitudes. On ne peut pourtant pas nier le fait qu'il existe des unités terminologiques associées à un seul sens, dans un seul domaine de spécialité mais ce caractère monosémique est susceptible de subir des modifications avec l'évolution du domaine ou des domaines qui peuvent y emprunter l'unité terminologique afin de désigner une nouvelle réalité. (Cabré, 2000a :33-34). L'analyse de l'unité terminologie doit donc être faite à partir du discours où elle se manifeste. Il est à souligner une fois de plus la contribution que l'analyse du discours peut apporter dans cette démarche.

En menant une étude sémantique quantitative d'un corpus relevant du domaine technique des machines-outils pour l'usinage des métaux, Ann Bertels, Dirk Speelman et Dirk Geeraert démontrent que « le degré de monosémie n'est pas uniquement influencé par le degré de spécificité, mais également par d'autres facteurs comme la fréquence dans le corpus technique, la fréquence dans le corpus de référence de langue générale, la classe lexicale, le nombre de classes lexicales et la longueur » (Bertels, Speelman, Geeraert, 2007:161) et que « plus les unités lexicales sont spécifiques et représentatives dans le corpus technique, plus elles sont hétérogènes sémantiquement. » (Bertels, 2008 :187).

Au niveau pratique, une autre distinction est opérée entre la lexicologie et la terminologie, les dictionnaires et les glossaires terminologiques présentant plusieurs traits distinctifs. Citons-en quelques uns :

- les terminologies sont plus brèves que les dictionnaires généraux ;

---

<sup>1</sup> « Un terme technique devrait être un signe qui exprime par une seule unité d'expression une seule unité de contenu. Un terme qui n'existe que dans une technique est monosémique. Un terme qui existe dans plusieurs techniques est « intersémique », monosémique dans chaque technique. Un terme qui existe dans un ou plusieurs vocabulaires techniques et dans la langue commune est nécessairement polysémique. » (Guilbert, 1965 : 541)

- les articles terminologiques d'un glossaire contiennent moins d'information pour chaque unité ;
- le plus souvent les articles d'un glossaire terminologique attribuent aux entrées un seul sens ; par contre, les entrées lexicographiques présentent des articles polysémiques ;
- les articles terminologiques ne présentent pas d'information syntaxique ou d'exemples illustrant l'usage que l'on fait d'un terme ;
- les glossaires terminologiques présentent des symboles en tête des unités qui suivent en général des directives internationales ;
- les glossaires terminologiques suivent soit un schéma alphabétique soit un schéma systématique alors que les dictionnaires généraux ont toujours une organisation alphabétique. (Cabré, 2000a: 25).

Le contrôle des dénominations a été l'une des préoccupations constantes dans les milieux de la terminologie. Dans certains pays la terminologie fait l'objet d'un contrôle public. Au Canada toute une série de mesures est prise pour protéger le français et pour stopper la prédominance de l'anglais dans tous les domaines. Produit de *L'Office québécois de la langue française*, le *Grand dictionnaire terminologique* en deux langues, français et anglais, présente pour chaque terme ses emplois dans tous les domaines en français et en anglais ainsi que des synonymes. Les organismes de traduction sont aussi impliqués dans cette entreprise d'aménagement de la langue française. Un des outils publics importants du Le Bureau de la Traduction constitue la banque de donnée terminologiques et linguistiques *Termium plus*. En France, depuis 1996 il existe un dispositif public qui se donne comme objectif de veiller au développement de la langue française. Cette structure comporte l'Académie française, La Commission générale de terminologie et néologie et la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France*. Des arrêtés de terminologie sont publiés au Journal officiel de la République française afin de réglementer l'usage des termes spécialisés. Ces arrêtés contenant la définition, le sens et l'équivalent étranger du terme sont mis à la disposition du public par les commissions de terminologie des ministères, celles-ci étant coordonnées par la Commission générale de terminologie et de néologie.

### **Conclusions**

Cette étude s'est proposé de mettre en discussion quelques aspects problématiques liés la constitution de la terminologie en tant que discipline autonome : identification de son objet d'étude, sa méthodologie, ses instruments de travail, ses produits finis. Il nous a été nécessaire d'aborder aussi la question de l'opposition mot-terme ou de la monosémie et de la polysémie des unités terminologiques. Malheureusement, une analyse détaillée de ces deux problématiques dépasse les limites de cet article. D'autres aspects qui méritent aussi d'être regardés de plus près (par exemple, la question de la dénomination et de la désignation ou la primauté du concept sur le terme) feront l'objet des études futures.

Les réalités contemporaines étant tellement complexes, il est assez difficile pour une science ou discipline d'avoir tous les moyens capables de rendre compte de façon exhaustive des phénomènes existants. Les avancées dans tous les domaines de l'activité humaine entraîneront des productions néologiques qui enrichiront les langues avec une terminologie qui devra être adéquate. Les approches interdisciplinaires des réalités qui nous entourent s'avèrent être des modalités d'investigation plus souples et plus fructueuses. La terminologie

ne fait pas exception. Elle doit faire appel à des méthodes et instruments de recherche propres aux autres disciplines ou sciences (sémantique, analyse du discours, pragmatique, communication, sociologie, etc.) afin d'étudier l'unité terminologique dans toute sa complexité. Il ne faut pas oublier l'apport immense de l'ingénierie informatique qui facilitera non seulement le travail des terminologues mais aussi l'accès à l'information terminologique.

### **Bibliographie**

- Béjoint, H., Thoiron, Ph. (dir.), 2000, *Le sens en terminologie*, Presses Universitaires de Lyon.
- Bertels, A., Speelman, D, Geeraert, D., 2007, « Les corpus spécialisés au service de la, sémantique quantitative : la polysémie du français technique », in *Texte et corpus*, 2007, vol. 2, pp. 153-162.
- Bertels, A., 2008, « Sémantique quantitative et corpus technique : des analyses statistiques aux interprétations linguistiques », *JADT 2008 : 9es Journées internationales d'Analyse statistique des Données Textuelles*, pp. 179-188.
- Cabré, M.T., 1992, *La terminología. Teoría, metodología, aplicaciones*, Barcelona, Ed. Antártida.
- Cabré, M.T., 2000a « Sur la représentation mentale des concepts : bases pour une tentative de modélisation » in Béjoint, H, Thoiron, Ph. (dir.), 2000, *Le sens en terminologie*. Presses universitaires de Lyon, pp. 20-40.
- Cabré, M.T., 2000b : « Terminologie et linguistique : la théorie des portes » in *Terminologies nouvelles*, n° 21, pp. 10-15.
- Cabré, M. T., 2007, « La terminologie, une discipline en évolution : le passé, le présent et quelques éléments prospectifs », in M.-C. L'Homme & S. Vandaele (eds.), *Lexicographie et terminologie : compatibilité des modèles et des méthodes*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, pp. 79-109.
- Condamines A., Rebeyrolle J., 1997, « Point de vue en langue spécialisée », in *Meta: journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, n° XLII-1, pp. 174-184.
- Faulstich, E., 1996, « Spécificités linguistiques de la lexicologie et de la terminologie. Nature épistémologique », *Meta : journal des traducteurs / Meta: Translators' Journal*, vol. 41, n° 2, 1996, pp. 237-246.
- Gaudin, F., 1993, *Pour une socioterminologie. Des problèmes sémantiques aux pratiques institutionnelles*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen.
- Gaudin, F. 2005, « La socioterminologie » in *Langages*, 39e année, n°157, 2005. pp. 80-92.
- Gouadec, D. 1990, *Terminologie - Constitution des données*, Paris, AFNOR, collection AFNOR Gestion.
- Guilbert, L.1965, « De la spécificité des vocabulaires techniques », in *Annales de Bretagne*. Tome 72, n° 4, pp. 540-542.
- Kocourek, R., 1982, *La Langue française de la technique et de la science*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.
- Lerat, P., 1995, *Les langues spécialisées*, Paris, PUF.
- Phal A., 1971, *Vocabulaire général d'orientation scientifique (V.G.O.S.). Part du lexique commun dans l'expression scientifique*, Paris, Crédif-Didier.
- Rey, A., Delesalle, S., 1979, « Problèmes et conflits lexicographiques », *Langue française*, no 43, volume 43, pp. 4-26
- Roche, C., 2007, « Le terme et le concept : fondements d'une ontoterminologie », in *Actes de la première conférence TOTh 2007, Terminologie & Ontologie : Théories et applications*, Christophe Roche éd., Annecy, Institut Porphyre, pp. 1-22.
- Sager, J.C., 1993, *Curso práctico sobre el procesamiento de la terminología*, Humanes, Fundación Germán Sánchez Ruipérez.
- Temmerman, R., 2000, *Towards new ways of terminology description. The sociocognitive approach*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins Publishing Company.

Wüster, E., 1974, « Die Allgemeine Terminologielehre – ein Grenzgebiet zwischen Sprachwissenschaft, Logik, Ontologie, Informatik und den Sachwissenschaften » in *Linguistics*, 119, 1974, 61-106.